



Bordeaux, le 15 octobre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Études de concessibilité autoroutière et d'itinéraire entre Poitiers et Limoges

Le 16 juillet 2018, Élisabeth Borne, ministre chargée des transports, a annoncé lors de son déplacement en Haute-Vienne, le lancement d'une étude de faisabilité de mise en concession autoroutière de la liaison entre Poitiers et Limoges.

Didier LALLEMENT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, a présidé ce lundi 15 octobre 2018 à Limoges le premier comité de pilotage de cette étude en présence de la préfète de la Vienne, du préfet de la Haute-Vienne, des parlementaires, des présidents des conseils départementaux de la Vienne et de la Haute-Vienne, des élus des collectivités concernées, ainsi que des présidents des chambres consulaires.

La RN 147 constitue entre Limoges et Poitiers un axe structurant pour le développement des deux départements qu'elle traverse, la Vienne et la Haute-Vienne. Aménagé essentiellement à 2 voies, cet axe présente des enjeux en termes de sécurité, de confort et de fiabilité des temps de parcours.

L'objectif de l'étude qui vient d'être engagée est d'apprécier la faisabilité technique et économique de la construction d'une autoroute entre Limoges et Poitiers par mise en concession. Plusieurs variantes de tracé seront étudiées et analysées à partir de différents critères socio-économiques (trafic, position et coût des péages, critères environnementaux...). Une variante prendra en compte un éventuel barreau reliant le fuseau Poitiers Limoges à l'A20 (Bellac-La Croisière).

Le préfet de région réunira de nouveau les participants aux moments clés de l'étude de concessibilité. La prochaine réunion devrait avoir lieu en février 2019 pour faire un point d'avancement, puis début juillet 2019 pour la présentation des conclusions de l'étude de concessibilité.

Contacts Presse :

Sophie BILLA : 06 07 62 05 99 / *Agathe NOUGUÉ* : 06 73 64 76 44

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, préfecture de la Gironde

Bureau de la Communication Interministérielle - Tél. : 05 56 90 60 18 - pref-communication@gironde.gouv.fr

Twitter [@PrefAquitaine33](https://twitter.com/PrefAquitaine33) - Facebook [@PrefetNouvelleAquitaine33](https://www.facebook.com/PrefetNouvelleAquitaine33)

Périmètre d'étude concession autoroutière

Aménagement entrée
Sud-Est de Poitiers

Déviations de Fleuré
2X2 voies

Déviations de
Lussac les Châteaux
2X1 voie

Déviations de Bellac
2X1 voie

Créneau de dépassement
2X2 voies

Aménagement
Nord Limoges
2X2 voies

-  Périmètre d'étude
-  Aménagement réalisé
-  Aménagement programmé

0 1 2 3 4 5 km

